

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE LA MER DES ELEVES DE 5D ET DE 4D
JEUDI 30 MARS 2023 S1

Salle 201 du collège Antoine de Saint-Exupéry de Vannes
Professeurs présents : Messieurs Gagne, Desré et Mme Mauvoisin
28 élèves issus des classes de 5D et 4D

CONTEXTE : Réception du courrier du Pôle technique de la ville de Vannes en réponse aux lettres des élèves sur la demande de mise en œuvre de différents aménagements sur l'AME

Objet de la séance : - Présentation par M. Gagne aux élèves d'un courrier daté du 13 mars 2023 émanant des services techniques de la ville de Vannes.
- expressions libres des collégiens et votes à main levée.

PROJET n°1 : Création et installation de nichoirs pour les oiseaux
AVIS FAVORABLE sous réserve de l'autorisation du Conservatoire du Littoral.

Résultats vote : 26 pour la poursuite du projet / 2 abstentions - pas d'avis - / 0 contre

PROJET n°2 : Installation de rangements à vélos
AVIS FAVORABLE

Résultats vote : 24 pour la poursuite du projet / 4 abstentions - pas une nécessité - / 0 contre

PROJET n°3 : Création d'une rampe d'accès PMR au niveau du chantier naval Caudard.
AVIS DÉFAVORABLE (Projet non réalisable techniquement)

Résultats vote : 19 pour suivre l'avis défavorable / 4 abstentions / 5 contre

Remarques : - techniquement difficile car forte pente à adoucir ;
- **dilemme** : comment faire cohabiter les humains avec la faune et la flore sans détruire la nature ?
Une question d'égalité entre les valides et les non-valides mais comment ne pas endommager l'environnement ?

PROJET n°4 : Remplacement de certains panneaux explicatifs pour les usagers.
AVIS FAVORABLE

Résultats vote : 23 pour la poursuite du projet / 5 abstentions / 0 contre

PROJET n°5 : Création et installation d'un observatoire
AVIS DÉFAVORABLE (incompatible avec la nature du site)

Résultats vote : 18 pour suivre l'avis défavorable / 3 abstentions / 7 contre (= poursuivre le projet)

REFLEXIONS : - quel financement ? - anticiper le remaniement des commissions car seules les n° 1, 2 et 4 sont maintenues, - Faire appel aux élèves de SEGPA pour le projet 1, - se mettre en contact avec les acteurs/interlocuteurs du projet mentionnés dans le courrier de la ville pour une mise en œuvre à moyen et long termes.